

sang. Les capillaires cependant, ne sont pas susceptibles d'être affectés de cette manière, vu que, d'abord leurs parois sont dépourvues de muscles, en second lieu, qu'ils ne sont pas en connexion avec le système nerveux.

D'un autre côté, si l'activité du système sympathique des nerfs est diminuée, bien plus si elle est complètement suspendue par la paralysie, l'effet contraire est produit. L'action du cœur est immédiatement relâchée. Il y a aussi un relâchement des muscles des artères et des veines, de telle sorte que ces vaisseaux n'offrent qu'une faible résistance à la pression du sang, et conséquemment se distendent à un degré extraordinaire.

Maintenant l'hémorragie peut résulter de l'une et de l'autre affection du système sympathique. Dans le premier cas, le sang étant projeté avec une plus grande force, du cœur dans les vaisseaux sanguins, leur tension est augmentée. Ainsi, quand les veines se contractent sous l'influence de l'excitation du système nerveux, le passage du sang des capillaires dans ces veines est arrêté, et les capillaires étant ainsi surchargés de sang, cèdent sous la pression extraordinaire à laquelle ils sont soumis.

Et la paralysie des nerfs du système sympathique tend, d'une manière différente, à produire le même résultat. Dans ce cas, le sang se précipite sans obstacles dans les artères relâchées, et est en conséquence projeté avec une telle force dans les capillaires qu'il les force de même à céder.

50. L'influence de l'autre système de nerfs (le cérébro-spinal) produit, lorsqu'ils sont excités, une cessation, ou au moins, une diminution des contractions du cœur. La chose a été démontrée par l'expérience.

Ces faits étant établis, procédons maintenant à examiner si l'imagination, ou quelque émotion mentale, est capable de produire les effets qu'on leur attribue. Dans cette vue, nous ferons deux suppositions, qui, à la vérité reposent sur les limites extrêmes de la possibilité, et qui, de fait, n'ont jamais lieu.

Supposons, en premier lieu, que l'imagination produise sur les différents nerfs, le plus grand effet qu'ils puissent recevoir, celui, par exemple, qui aurait une puissance d'excitation aussi grande que celle de l'électricité, et que, de l'autre côté, il puisse leur enlever la sensibilité aussi effectivement que s'ils étaient coupés. (1)

(1) Les physiologistes admettent que la puissance d'excitation de l'électricité sur le système nerveux est la plus active encore connue. Cette excitation peut aller même jusqu'à produire l'inflammation.